

Ecrit par Mireille Hurlin le 27 août 2020

Risque incendie : limitation de l'accès et de la circulation dans les massifs forestiers du Sud du département ce jeudi 27 août



En raison des conditions météorologiques prévues ce jeudi 27 août, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé. Par conséquent, pour les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance l'accès sera possible uniquement de 5h à 12h. A titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h à 20h : le Colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara ; la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée des communes de Bonnieux et Lacoste et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux. En revanche, l'accès est libre toute la journée pour les massifs de Bollene-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux.